

Conseiller chargé du suivi de l'adhésion :  
CBT BOTTERO  
Délégué AFER  
450 AVENUE BADEN POWELL  
IMMEUBLE OPTIMIUM  
34000 MONTPELLIER  
Téléphone : 04 67 69 74 49

Paris, le 1/12/2017

M. ALEXANDRE THOMAS  
29 AVENUE CURE D'AIR  
ETAGE 0  
91400 ORSAY

Adhésion n° 18190124

Cher Adhérent,

Vous avez adhéré au contrat collectif d'assurance sur la vie AFER visé en référence et nous vous en remercions.

Dans le cadre de la réglementation en matière d'échange automatique d'informations (EAI)\*, le GIE AFER doit s'enquérir de la résidence fiscale de ses adhérents.

Après vérification, nous ne disposons pas de l'information concernant le ou les pays auprès duquel/desquels vous avez des obligations fiscales.

Pour nous permettre la mise à jour de votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse ci-dessous dûment complété et signé par vos soins à l'adresse suivante :

GIE AFER  
Service enregistrement  
36 Rue Châteaudun  
75009 Paris

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Cher Adhérent, l'expression de nos salutations distinguées.



Antoine de Dieuleveult  
Directeur de la gestion

\* La définition figure dans la Notice du contrat AFER

M. ALEXANDRE THOMAS

Adhésion n° 18190124

**PAYS DE RESIDENCE A DES FINS FISCALES :**

Renseignez obligatoirement ci-après le(s) pays/juridiction(s) auprès duquel/desquel(les) vous avez des obligations fiscales (impôt sur le revenu, taxes, ...) ainsi que le(s) numéro(s) d'identification fiscale correspondant(s). Pour une résidence fiscale en France, renseignez uniquement « France » dans la colonne « Pays/Juridiction » sans indiquer votre numéro d'identification fiscale (NIF).



Pays/juridictions	Numéro d'identification Fiscale (NIF)
France	

NB : Dans le cas où l'Etat ou territoire de résidence n'émet pas de numéro d'identification fiscale ou n'impose pas la transmission du numéro d'identification fiscale qu'il émet, merci de renseigner « NIF non attribué » dans la colonne ci-dessous.

J'ai connaissance que, en cas de refus de répondre ou de déclaration incohérente au regard des informations à la disposition du GIE AFER, celui-ci est légalement tenu, dans certains cas prévus dans les conventions conclues par la France, de faire une déclaration à l'administration fiscale française qui en informera les administrations fiscales des pays concernés. A ce titre, je dois notifier au GIE AFER par écrit tout changement éventuel concernant ma situation de résidence fiscale précédemment déclarée.

Les informations et données personnelles que l'adhérent communique font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au GIE AFER, à l'AFER et aux organismes dont l'intervention est nécessaire pour l'enregistrement et la gestion de son adhésion, à son intermédiaire d'assurance qui est en charge de son suivi, et le cas échéant aux autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires en vigueur, notamment relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Le GIE AFER s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles de l'adhérent, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la Loi Informatique et Libertés, l'adhérent dispose d'un droit d'accès, d'opposition pour des motifs légitimes et de rectification auprès du Service Satisfaction Adhérents du GIE AFER - 36, rue de Châteaudun - 75441 Paris Cedex 09.

Fait à :

Le :

Orsay  
23/01/2018

Signature de l'adhérent (ou de ses représentants légaux)

